



etudiant en france ayant un un contrat cdi plein temps

Par **jeunegrassa**, le **06/05/2012** à **21:02**

bonjour,

je vais essayer de vous expliquer ma situation actuelle:

je suis venue en France en 2009 portant la carte du séjour avec la mention "étudiant"; par ailleurs je demande pas des renseignements par rapport au changement du statut pour les étudiants étrangers mais en fait par rapport à la situation suivante: je suis étudiant étranger avec un cdi plein temps dans une grande entreprise internationale, j'exerce mon métier ca fait deux ans et je présente une certaine stabilité. Pourrais-je faire quelque chose pour avoir un titre du séjours salarié avec mon cdi et mes deux ans d'expérience.

merci d'avance.